









## Communiqué de presse

Paris, le 22 mai 2018

## Urgences médicales et demandes de soins non programmés : les syndicats de médecins libéraux demandent à être reçus par Agnès Buzyn

Les médecins libéraux partagent l'émotion de nos concitoyens à la suite du décès de Naomi Musenga à Strasbourg et de deux personnes âgées dans le service des urgences de l'hôpital de Tours. Ils partagent également les questions suscitées par ces drames chez les professionnels de l'urgence médicale.

La médecine libérale assume un rôle majeur dans la réponse aux demandes de soins non programmés, que ce soit pendant ou en dehors des heures d'ouverture des cabinets, en répondant à la majorité des demandes de soins urgents. Leur participation est en fait la partie immergée de l'iceberg :

- Les médecins régulateurs libéraux gèrent 80% de ces appels sur les horaires de la permanence des soins ambulatoires en lien avec les centres 15.
- Les médecins généralistes français réalisent 300 millions de consultations par an dont on peut considérer qu'un minimum de 10% concernent des patients nécessitant un examen médical dans la journée.

Les médecins libéraux ont donc une solide expérience dans ce domaine ; ils ont depuis longtemps développé une expertise de ces sujets qui a conduit à des évolutions majeures de l'organisation des soins, comme par exemple la mise en place des Maisons Médicales de Garde (MMG). Ils demandent la création d'un numéro national unique, le 116 117, pour les demandes de soins non programmés et en permanence de soins.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

Les syndicats représentant les médecins libéraux sont forces de propositions tant au niveau local que régional ou national. Ils demandent à leur tour à être reçus par leur ministre pour évoquer les pistes de réorganisation nécessaires des modes de prise en charge des demandes de soins non programmés.